

Bertrange-imeldange

Pour une gestion durable de l'espace public



En partenariat avec la communauté de communes, Bertrange s'est engagée vers une gestion durable de l'espace public. La commission environnement de la com'com a impulsé une démarche sur son territoire pour accompagner les localités volontaires qui s'engagent dans une gestion durable des espaces publics. Cette opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Arc mosellan.

Bertrange a été choisie pour être l'une des huit communes pilotes qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Lorraine. « Cet accompagnement consiste en la réalisation d'un plan de gestion différenciée nous permettant de perfectionner et faciliter l'entretien des espaces végétalisés et de présenter notre candidature à la labellisation *Commune Nature* », explique le maire Guy Noël.

En fait, les espaces verts sont classés en trois catégories définies et répertoriés par la municipalité. L'espace d'entretien intensif qui nécessite des interventions fréquentes, comme les zones d'évolution des terrains de sport et certaines zones pour l'image de la ville. L'espace intermédiaire dont l'entretien est beaucoup plus espacé, les abords des terrains de sport, les massifs en ville. Enfin, l'espace naturel où faune et flore spontanées sont favorisées et où un seul fauchage en fin d'été de l'herbe sèche est réalisé.

De plus depuis deux ans, la commune a abandonné l'utilisation des pesticides, banni tous les désherbants chimiques. Mais le corollaire est l'acceptation de la végétation spontanée car il est dorénavant impensable d'éradiquer toutes les « mauvaises herbes envahissantes », les agents communaux n'y arriveraient pas avec la binette seule.

Reste l'obtention de l'adhésion des habitants et cet objectif n'est pas gagné d'avance, des voix se faisant entendre sur la dégradation de l'aspect du village.